

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

[La méthode annoncée est en progrès, cela reste à confirmer](#)

Paris, le 25 octobre 2017

Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé a ouvert hier la discussion parlementaire sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale.

Dans son propos, qui engage la mandature sur d'importantes évolutions structurelles, la Fnim relève la volonté de faire entrer plus de pragmatisme dans une méthode gouvernementale auparavant teintée de dogmatisme.

C'est notamment le cas de la question du tiers-payant avec le choix d'acter une obligation décidée par le haut pour lui préférer la pédagogie et l'engagement des acteurs de terrain.

« Cela va dans le bon sens », commente Philippe Mixe, président de la Fnim, *« et nous attendons que la démarche soit confirmée sur l'ensemble des dossiers ».*

Ainsi, la ministre a annoncé l'engagement du chantier « reste à charge zéro » en optique et en audioprothèse. Un dossier dans lequel l'engagement des organismes complémentaires a permis de pallier les insuffisances de couverture de la Sécurité sociale. Mais un dossier complexe, ne serait-ce qu'au regard du nombre de protagonistes.

« Comme sur tous les pans du système de santé, la Fnim tient à participer activement à ces travaux, pour témoigner de l'activité et des contraintes vécues par les mutuelles de proximité » conclut Philippe Mixe

Contacts presse

FNIM
Aimée Weber Defrance
4, avenue de l'Opéra
75001 Paris

Tél. : +33 / 01 55 35 31 21
presse@fnim.fr

